



RAPPORT D'ACTIVITE 2015

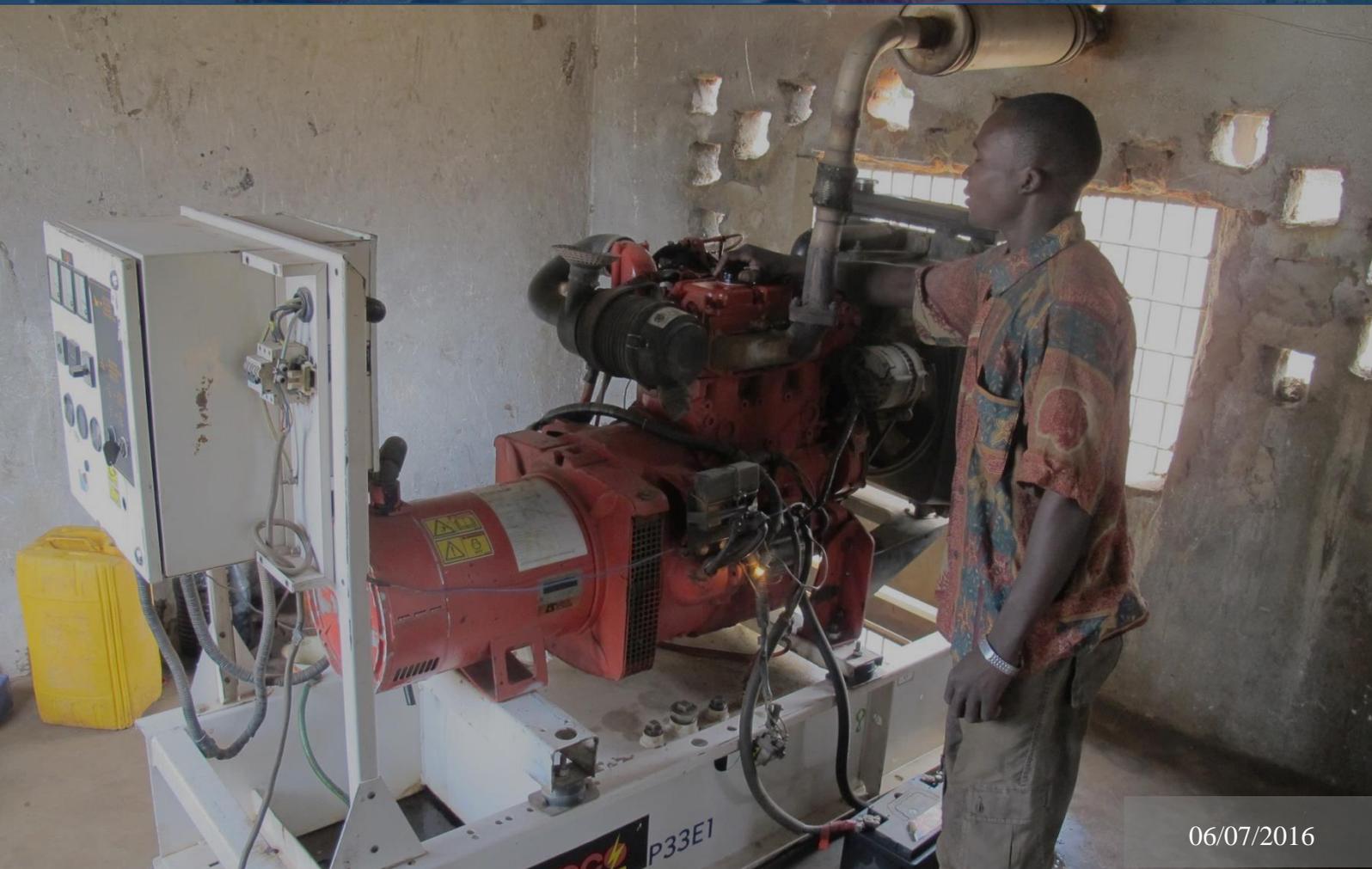




TABLE DES MATIÈRES

- EDITORIAL 2
- SEVES EN 2015 3
 - OBJECTIFS 3
 - ZONES D'INTERVENTION 4
- ACTIVITES - PROJETS 4
 - ■ ■ Programmes 4
 - NIGER 4
 - MALI 6
 - ■ ■ PROJETS 7
 - TCHAD 7
 - TOGO 8
- ACTIVITES AU NORD 9
 - Sensibilisation 9
 - Interventions et échanges techniques 9
- BUDGET 10
- GLOSSAIRE 11



Pour une distribution juste et durable de l'eau aux Suds





SEVES intervient principalement dans trois pays sahéliens marqués par des difficultés importantes sur les plans économiques, politiques et sécuritaires. L'Afrique sahélienne, plus que jamais sous les feux de l'actualité, reste confrontée à des difficultés considérables : un faible taux d'accès aux biens et services publics essentiels, une forte croissance démographique, une urbanisation rapide et non contrôlée, un développement économique qui ne permet pas une sortie de la pauvreté de la majorité des populations.

Phénomène plus récent et particulièrement dramatique, le développement de l'insécurité avec la menace des groupes armés terroristes. Les effets à venir du changement climatique et le doublement de la population dans les 25 prochaines années risquent d'accroître les difficultés actuelles. Dans ces pays aux Indicateurs de Développement Humain (IDH) parmi les plus faibles au monde, la croissance de la population entraîne une augmentation de la demande en eau. La pression sur les services d'eau existants est déjà forte et la création de nouveaux réseaux dans d'anciens hameaux devenus des centres semi-urbains devient nécessaire. L'ampleur des défis pour l'accès à l'eau ne doit pas conduire au pessimisme et au découragement. Les initiatives locales encourageantes sont en effet nombreuses dans ce domaine.

Les communes, les associations, les usagers, les petits opérateurs privés ou encore les bureaux d'études s'organisent pour améliorer l'accès à ce service essentiel et organiser sa viabilité.

Les défis sont importants mais la réussite des projets menés ces dernières années permet d'aborder l'avenir avec la confiance des partenaires. Les acteurs locaux, publics et privés, manquent encore des moyens nécessaires pour développer les infrastructures patrimoniales, en particulier dans les centres semi-urbains qui demandent des investissements conséquents.

Les démarches innovantes, et notamment de partenariats public-privé en dehors des projets sont nombreuses. Elles méritent d'être accompagnées et formalisées à travers des contrats garantissant un service public de l'eau juste, et pour permettre leur réplique dans d'autres localités. La coopération internationale reste nécessaire pour répondre à ces besoins. Elle doit accompagner les acteurs locaux pour le financement des ouvrages patrimoniaux, complétant l'investissement des petits opérateurs privés dans les équipements renouvelables

Elle doit aussi aider les Etats à développer une régulation, notamment en favorisant l'émergence de dispositifs locaux de suivi technique et financier (STEFI au Mali, SAC/SPE au Niger, CCAG au Tchad) intégralement financés par la vente du service de l'eau.

Le développement de ces services devra être accompagné de mesures en faveur de l'assainissement, autant

pour répondre aux enjeux de santé que de protection de la ressource en eau.

Comment engager et accompagner des processus de développement endogènes des services essentiels ? Comment promouvoir les financements innovants pour les infrastructures ? Quels modèles de gestion permettront de pérenniser les services et de les rendre résilients face à l'augmentation de la demande et la pression sur la ressource ?

A chaque pays, chaque territoire, sa solution propre. Mais l'implication de l'ensemble des acteurs, publics et privés ainsi que des usagers est indispensable pour une gestion pérenne de ces services et leur développement. Dans cette démarche, SEVES continue de s'engager, à son échelle, avec ses principes qui sont la clarification et la séparation des rôles d'exploitation, de maîtrise d'ouvrage et de représentation des usagers, la contractualisation, la professionnalisation de l'exploitation, la concertation autour d'un juste prix de l'eau socialement accepté et à même de garantir la durabilité, la mobilisation de l'épargne et de l'investissement local, en particulier à travers les petits opérateurs locaux, et la réalisation d'ouvrages adaptés aux contextes locaux.

Ce rapport fait état des actions menées en 2015, une année riche pour SEVES, marquée par la fin de certains programmes et par une forte augmentation des demandes pour de nouveaux projets.



SEVES EN 2015

SEVES est une association française fondée en 2007. Elle est basée à Chartres (Eure-et-Loir) et ses membres actifs sont répartis dans différentes régions de France ainsi qu'à l'étranger. Ils disposent d'expériences et de compétences diversifiées dans différents domaines : hydrogéologie, hydraulique, génie civil, gestion de services publics locaux et contractualisation, gestion financière, économie, relations institutionnelles et plaidoyer ...

Pour la plupart professionnels ou anciens professionnels de l'eau et de l'assainissement connaissant bien l'hydraulique villageoise en Afrique subsaharienne, ils s'impliquent en France et dans les pays d'intervention en apportant leurs expertises.

OBJECTIFS

Favoriser un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement dans des villages et petits centres urbains d'Afrique subsaharienne en appuyant des initiatives locales économiquement viables.

Sensibiliser les populations ainsi que les acteurs politiques et économiques du Nord et du Sud sur les moyens permettant l'organisation de services publics de l'eau et de l'assainissement pérennes.

Stratégie d'intervention

La conception puis la coordination des différents projets est supervisée depuis Paris par un

coordinateur des programmes, salarié et des conseillers techniques bénévoles. L'association recourt aussi aux services de consultants, ONG et bureaux d'études spécialisés, implantés en France ou dans les pays d'intervention, avec qui elle contractualise.

Demande et identification des projets

Les projets sont identifiés par les partenaires locaux de SEVES ou par des associations françaises de ressortissants de localités africaines souhaitant être accompagnées dans la réalisation de leur projet eau et assainissement. Les projets ne concernent que les villages ou petits centres urbains suffisamment grands pour permettre la mise en place ou l'amélioration d'une Adduction d'Eau Potable (AEP).

Des services publics de qualité

Les installations réalisées ou réhabilitées comprennent ainsi un forage avec une pompe solaire et/ou thermique alimentant un réservoir (château d'eau) connecté à un réseau de quelques bornes fontaines. L'association n'intervient pas pour la construction de puits ou de forages avec pompes à motricité humaine. SEVES accompagne aussi la réalisation de branchements particuliers financés par les ménages pendant la durée du projet.



L'implication des opérateurs économiques locaux

L'engagement de SEVES présente la particularité de faire participer des petits opérateurs économiques locaux pour le financement et la gestion des installations hydrauliques. Dans de nombreux projets, ceux-ci sont impliqués financièrement pour l'achat des équipements renouvelables permettant de faire fonctionner les Adductions d'Eau Potable. Faire exploiter ces systèmes dans le cadre d'une activité économique génératrice de revenus constitue pour SEVES la meilleure garantie de la pérennité du service public local de l'eau.



Les partenaires locaux de SEVES en 2015

En 2015, plusieurs projets de SEVES sont arrivés à leur terme et les résultats à mi-parcours des programmes pluriannuels sont palpables. SEVES a continué de travailler avec les partenaires locaux des années précédentes. Il s'agit de bureaux d'études ou d'ONG spécialisés dans la conduite de projets eau et assainissement, et dans le suivi à long-terme des services. En parallèle de la mise en œuvre des projets, ils participent avec le siège de SEVES à l'amélioration permanente de la stratégie des projets et à l'élaboration de nouvelles pistes pour pérenniser les services, en tant que véritables connaisseurs du terrain. Il s'agit de :

- ⇒ Le groupe Aged-2AEP (bureau d'études), Kayes, Mali.
- ⇒ Le bureau d'études THEC, Maradi Niger.
- ⇒ L'ONG AGIR, Moundou, Tchad.
- ⇒ Le bureau d'études SEAT, Kpalimé, Togo.

Trois d'entre eux sont chargés du suivi technique et financier (STEFI au Mali, SAC/SPE au Niger, CCAG au Tchad) des réseaux d'eau ruraux et semi-urbains dans leur région. Ils travaillent dans le cadre de nombreux projets nationaux ou internationaux, et leur activité n'est pas dépendante des projets menés avec SEVES.



Formation à l'application mobile de collecte des données au Niger, par Mme Aïchatou MAMOUDOU, THEC



Village de Dan Maïro, Niger

Des innovations

- ⇒ Le développement de la **filière solaire** dans nos territoires d'intervention a permis de solariser des réseaux d'eau avec la garantie que la maintenance et le remplacement du matériel seront assurés. Ces projets ont permis de diminuer les charges d'exploitation des services et de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre. La forte baisse des prix de cette technologie au cours des dernières années

- ⇒ Le développement de la **collecte de données numériques** en utilisant les smartphones comme outil de collecte au Niger avec la création d'une application permettant aux exploitants de saisir leurs données d'exploitation technique et financière. Les données sont ensuite transmises via un serveur en ligne à la SAC/SPE de Maradi, avec une amélioration de la transmission et de la précision des données. Ces données seront utilisées pour appuyer et conseiller l'exploitant, et contrôler le respect des termes de son contrat.



En 2015 SEVES est intervenu au Mali dans la région de Kayes, au Niger dans la région de Maradi, au Tchad dans les régions du sud et dans la ville d'Aného au Togo. Les demandes de nouveaux projets, émanant le plus souvent de demandes d'élus ou d'associations villageoises, devraient élargir ce périmètre d'intervention dans les années à venir.

ACTIVITES - PROJETS

Programmes

NIGER

POSEM – Projet d'Optimisation du Service public de l'Eau dans la région de Maradi

Financement : SEDIF, Communes, exploitants.

Le projet "**Appui à l'Optimisation du Service Public de l'Eau (SPE)** dans la région de Maradi" (POSEM 2) vise à consolider la gestion des 156 mini systèmes d'adduction d'eau potable (mini-AEP), par un travail de restructuration du SPE avec la nouvelle organisation contenue dans le guide des services AEP d'une part, et d'appui à

l'intégration des 156 mini systèmes d'adduction d'eau potable (mini-AEP) non couverts par le dispositif du suivi de SAC/SPE d'autre part.

Toutes les mini-AEP de la région de Maradi ont bénéficié de l'intervention de projets de développement pour la mise en place des mécanismes de gestion. Pourtant, la pérennité des systèmes mis en place n'est pas garantie à

ce jour par manque de suivi des acteurs en charge de la gestion du SPE.

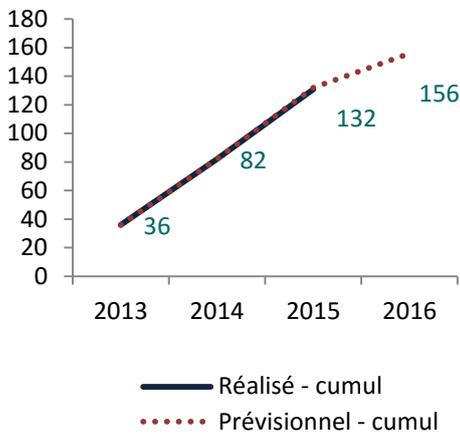
En 2010, sur chacun des **156 systèmes d'AEP** non suivis par la SAC, les besoins en eau de la population y sont importants et les investissements initiaux réalisés risquent de rester vains. Les autorités administratives locales souhaitent trouver une issue favorable à ces problèmes au plus vite.



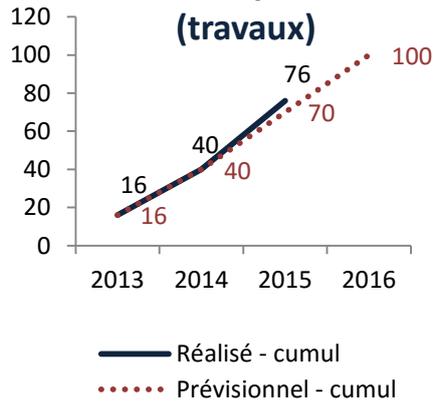
L'objectif global du projet est de consolider le Service Public de l'Eau dans la région de Maradi, par l'organisation (intermédiation sociale et formation) du SPE dans 156 centres non rattachés à la SAC/SPE, l'optimisation (travaux), le renforcement des capacités de la SAC/SPE.

Graphiques de l'état d'avancement du programme sur l'organisation et l'optimisation des centres :

Centres réorganisés (Intermédiation Sociale)



Centres optimisés (travaux)



Un des objectifs du projet est de favoriser l'émergence d'exploitants-investisseurs dans la région. Depuis 2013, les exploitants ont investi sur 23 centres avec îlots concessifs pour un montant total de 183,5 k€. Pour rappel, l'investissement par les exploitants sur l'îlot concessif ne concernait que les centres en arrêt ou mauvais état de fonctionnement. Ces investissements se répartissent comme suit :

En 2016, l'investissement par les exploitants sur des centres avec îlots concessifs devrait être faible car les mini-aep de la région de Maradi fonctionnent à 98%.

Focus sur la collecte de données par le numérique

Au vu des difficultés rencontrées au niveau de la remontée des données techniques et financières de la part des délégataires à la SAC/SPE, un outil de collecte de données a été développé sous la forme d'une application mobile sur smartphone. Le consultant Gwenaël PRIE a été choisi comme prestataire pour développer l'application (sur ODK Collect), et former le personnel du SAC/SPE (avril 2015 à Ouagadougou, Burkina Faso) à son administration pour une gestion autonome de l'application par la SAC/SPE. Au 31 décembre 2015, plus de 250 formulaires avaient été transmis sur le serveur par les exploitants.





MALI

POSEY 1 – Projet d’Optimisation du Service public de l’Eau dans le Cercle de Yélimané

La Commune de Diafounou Gory, Cercle de Yélimané, région de Kayes, Mali, l’ASDT (Association Solidarité et Développement Tambacara), l’association Koumbéné Djiké (association des ressortissants de Ouologuela et Bangassy), et l’association Ilékéré (association des ressortissants de Guiffi) ont confié à SEVES, intervenant en partenariat avec le bureau d’études 2AEP, l’optimisation du service public de l’eau des villages de Tambacara, Ouologuela Bangassy, et Guiffi.



Limité au territoire de la commune de Diafounou Gory dans un premier temps, le projet s’est élargi à l’ensemble du Cercle Yélimané dont la commune de Guidimé, pour le village de Kodiè, la commune de Tringa et l’ADD (Association pour le Développement de Dialaka) pour le village de Dialaka.

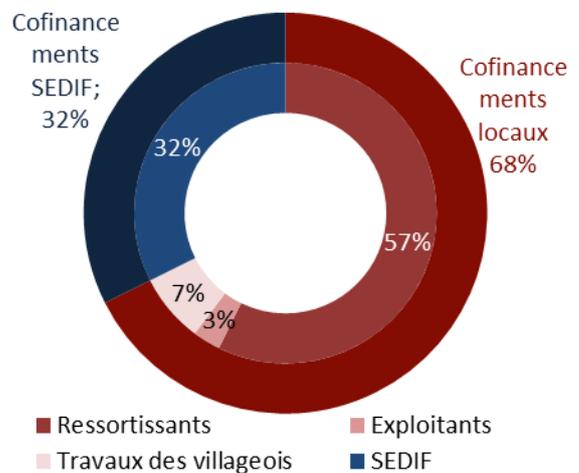


La commune de Guidimé et l’association des usagers de l’eau de Kodiè passe d’un système d’énergie thermique à un système d’énergie mixte avec la solarisation de l’alimentation en énergie. La commune de Tringa et l’association des usagers de l’eau de Dialaka redémarre le service d’eau en passant d’un système d’énergie thermique (groupe électrogène) à un système d’énergie mixte avec la solarisation de l’alimentation en énergie.



L’ensemble des actions a été mené en parallèle avec les associations d’usagers de l’eau dans les villages et en France avec les associations de ressortissants, ces dernières cofinçant les travaux. Sur les 837 k€ de travaux réalisés, le plan de financement se répartit comme suit :

Plan de financement des travaux



En termes de **résultats**, une nouvelle AEP a été réalisée, 2 ont été optimisées, 2 ont été redémarrées. **En 2015, 2 de ces AEP ont été solarisées et la nouvelle AEP a été réalisée, avec un exploitant-investisseur qui a investi sur les modules solaires, les équipements renouvelables, et une partie du réseau.**



Projet d'alimentation en eau des villages de Kol et de Koutou Beti

Financement :

SEDIF, Exploitants

La Délégation Régionale du Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale du Tchad a confié aux associations SEVES et AGIR Tchad, la création du service public de l'eau à Kol (Région du Mandoul) et de Koutou Beti (Région Logone Oriental) au Tchad.

Chaque système comporte un forage équipé d'une pompe immergée alimentée par groupe électrogène. Stockée après pompage dans un réservoir surélevé, l'eau est distribuée par un réseau (3 km linéaire) doté de bornes fontaines desservant 4 500 personnes. Les travaux sont, à ce jour, terminés, les ouvrages dûment réceptionnés. Les services sont désormais en exploitation. Les associations locales gérant le service de l'eau potable à Koutou Beti et à Kol ont respectivement fixé le prix de l'eau à 1,27 €/m³ et 1,14 €/m³, et ont recruté comme exploitant la société AMIGEC et la société PROSPER.

Gage de transparence, les associations gestionnaires du service rétribuent un opérateur local pour l'audit semestriel des comptes d'exploitation.

La création de ces services a coûté **405 k€** (41 €/personne) dont 263 k€ servant à la création des installations et 142 k€ aux mesures d'accompagnement. Les exploitants ont financé 41 k€ pour la fourniture et la pose du matériel électromécanique et l'AUE de Kol 4 k€, portant la part de l'apport local à 12 % du budget.

Résultats

Désormais, plus de la moitié des ménages s'approvisionne en eau aux bornes fontaines moyennant environ 2€/mois. Le temps consacré à la corvée d'eau a été réduit de 30 %, les bornes fontaines étant situées en moyenne à 150 mètres des ménages (et au plus à 240 mètres).





Projet d'alimentation en eau du village de Bégambian

Financement : SEDIF, Exploitants

La Délégation Régionale du Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale de la région du Logone Oriental a confié à SEVES et son partenaire AGIR la réalisation du projet d'alimentation en eau potable des villages de Bégambian. L'objectif global est **d'améliorer durablement l'accès à l'eau potable de la population du village de BÉGAMBIAN.**

Ce projet prévoit de réaliser un système d'alimentation en eau potable composé d'un forage, d'un réservoir, d'un abri-groupe, d'un réseau de distribution (7.000 m) ainsi que 11 bornes fontaines, permettant **d'alimenter en eau les 7 650 habitants du village.** Trois abreuvoirs seront aussi réalisés.



Le débit du forage réalisé en mars 2015 s'avère nettement suffisant (plus de 30 m³/h). La réalisation du château d'eau et du réseau de Bégambian centre est prévue en 2016, l'extension de réseau vers le hameau de Maïnaga est prévue en 2017. L'extension vers le hameau de Bekoy a dû être annulée en raison de l'élévation trop importante du hameau. L'extension représenterait un investissement très important mais surtout remettrait en question de la pérennité du service en doublant les coûts d'exploitation.

TOGO

PASPEA – Projet d'Amélioration du Service Public de l'Eau dans la ville d'Aného

Financement : SEDIF, Commune d'Aného, Société de Patrimoine des Eaux (SP-EAU), Togolaise des Eaux (TdE)

Pour répondre à la demande de la Mairie d'Aného d'étendre le réseau d'eau potable dans un des quartiers de la ville, SEVES a effectué une première mission pour en sonder la faisabilité, qui s'est suivie d'une étude diagnostique plus poussée afin d'avoir une vision globale de l'ensemble du réseau, de planifier les investissements en cohérence avec le développement de la ville, et les mesures d'accompagnement visant à améliorer la gestion du service public de l'eau, notamment au niveau de la gestion des bornes fontaines. Le projet initial défini par la Mairie a fait l'objet d'une modification afin de l'étendre à d'autres quartiers (Messakondji, Abalokondji).

Phasage du projet :

Le projet vise à mettre en œuvre des mesures pour **améliorer le Service Public de l'Eau de la ville d'Aného.**

Trois résultats sont identifiés :

- ⇒ R1: La gestion du SPE est améliorée au niveau des BF,
- ⇒ R2: L'utilisation du réseau d'eau potable d'Aného est augmentée,
- ⇒ R3: Les capacités des acteurs impliqués dans la gestion des bornes fontaines sont renforcées.





ACTIVITES AU NORD

|| Sensibilisation

| Interventions dans les collèges

Trois interventions ont été réalisées les 8 et 9 janvier par les bénévoles de SEVES et un conteur pour sensibiliser les élèves aux questions de solidarité internationale et d'accès aux services essentiels dans les collèges Les petits Sentiers et Hélène Boucher à Chartres.

| Salon des associations de Chartres

Le salon des associations des 5 et 6 septembre 2015 à Chartres a permis d'échanger avec de nombreux passants concernant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. La présence d'Aïchatou MAMOUDOU, du cabinet THEC du Niger, a été particulièrement appréciée pour communiquer son expérience dans les villages du sud du Niger.

| Semaine de la solidarité internationale

Le thème de cette édition 2015 était la solidarité avec les migrants, thème particulièrement cher à SEVES qui travaille depuis plusieurs années avec les associations françaises de ressortissants de villages maliens et tchadiens, et les accompagne dans leur projet d'accès à l'eau potable pour leur village d'origine. De nombreuses animations y ont été réalisées : mur de paroles, recueil de témoignages d'immigrés, concerts, animations d'associations et surtout des rencontres pour échanger sur les thèmes des migrations et de la solidarité.

|| Interventions et échanges techniques

| SEVES est intervenue lors de nombreuses rencontres Jeunes Professionnels **du réseau Projection** :

Participation et intervention lors du forum Défis Sud en janvier 2015.

Le rapport à l'échec dans les projets de développement : participation au groupe de travail, à l'organisation de la journée d'échanges d'octobre 2015.

Les dessous d'une enquête de terrain - Du projet au questionnaire, de l'enquête aux résultats, animée par la docteur Amandine LARE, sociologue. SEVES est intervenu pour présenter l'outil de collecte de données numérique développé dans le cadre du POSEM, et dont l'utilisation peut s'élargir à des enquêtes de terrain.

| COP 21

2 décembre : Side event de la COP21 : *le 1% solidaire : une réponse pragmatique face au dérèglement climatique* dans les Espaces Générations Climat. SEVES a participé à la table ronde qui réunissait les grands syndicats franciliens des services essentiels (eau, assainissement, déchets et énergie) autour des enjeux d'accès à ces services dans les pays du Sud dans un contexte de changement climatique. Il a particulièrement été question de coordonner l'action internationale décentralisée, afin de développer des projets multisectoriels, prenant ainsi en compte l'interdépendance des services essentiels.



BUDGET

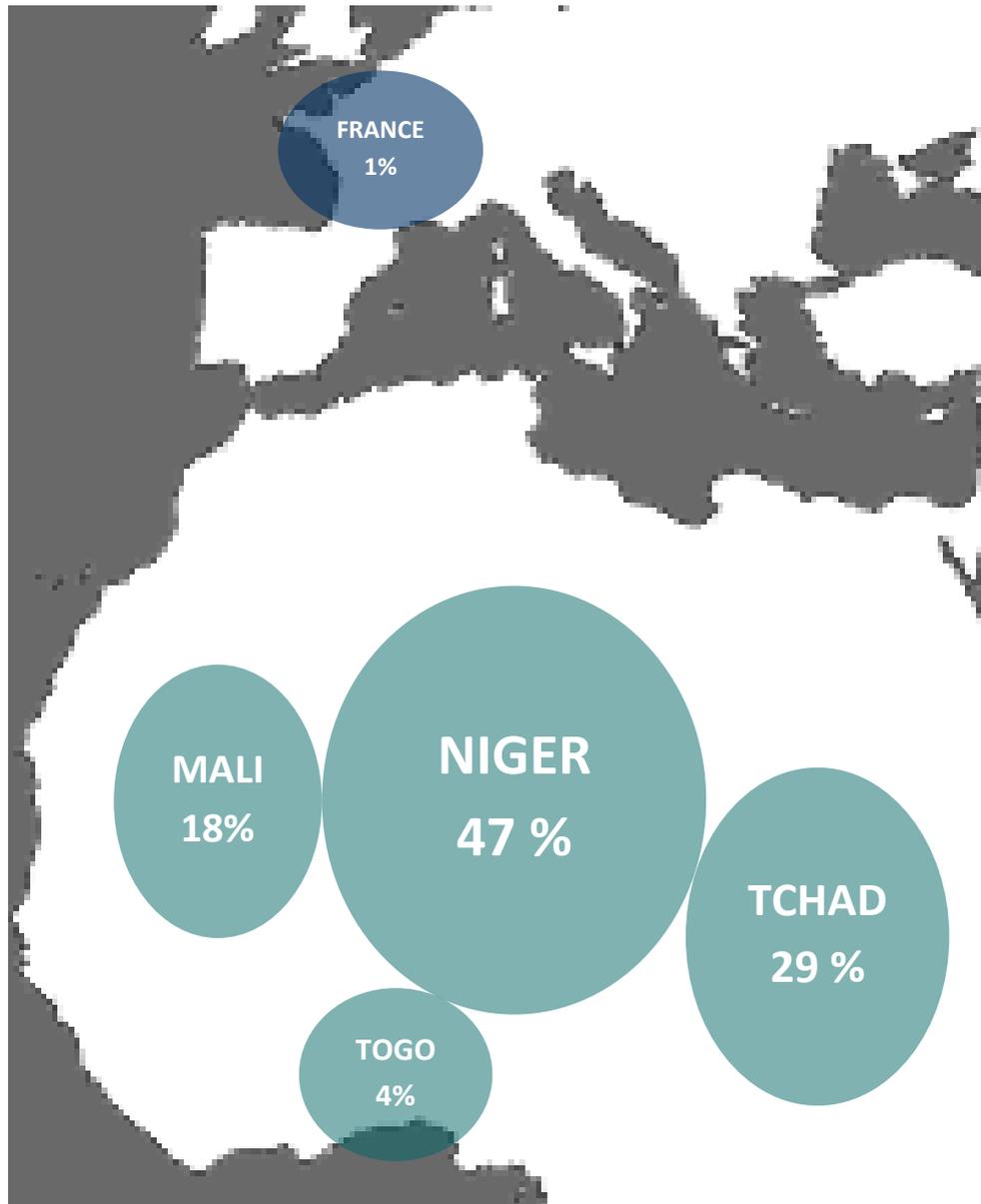
En 2015, les produits de SEVES d'élèvent à 569 K€, soit une légère diminution par rapport à l'année 2014. Cela n'a pas eu d'impact sur l'équilibre financier de l'association avec un résultat excédentaire de 4,9 K€.

Produits

Année	2015
Prestations de service	1 090 €
Subventions	380 532 €
Report de ressources non-utilisées	186 179 €
Cotisations	285 €
Dons	750 €
TOTAL	568 836 €

Dans la continuité des années précédentes, le budget de SEVES est quasiment intégralement consacré aux projets de terrain (99%), et 1% est destiné à des actions de sensibilisation en France.

Concernant la répartition de l'activité et des financements par projet, le programme POSEM dans la région de Maradi au Niger a représenté presque 50% de l'activité de l'association, suivis par les réalisations de nouvelles AEP au Tchad, le POSEY au Mali, et le PASPEA au Togo.



Les achats de prestations (sous-traitance à des bureaux d'études) constituent le principal poste en dépenses, il comprend les prestations de travaux, de bureaux d'études locaux et de nos partenaires. Concernant les activités *soft*, il s'agit d'études techniques, socio-économiques, de maîtrise d'œuvre, de formation, de conseil et d'intermédiation sociale.

Principaux postes de dépenses

Année	2015	2014
Sous-traitance	379 314 €	397 312 €
Voyages et déplacements	16 473 €	24 985 €
Masse salariale	41 507 €	36 794 €
Engagements à réaliser	107 500 €	123 360 €



GLOSSAIRE

AEP : Adduction d'eau potable

APS/APD : Avant-Projet Sommaire / Avant-Projet Détaillé

AUE : Association des Usagers de l'Eau

CCAG : Cellule de Conseil et d'Appui à la Gestion (Tchad)

COP21 : 21^{ème} Conférence des Parties (Paris 2015)

IDH : Indicateur de Développement Humain

SAC/SPE : Structure d'Appui Conseil au Service Public de l'Eau (Niger)

SEDIF : Syndicat des Eaux d'Île-de-France

SEVES : Systèmes Economiquement Viables pour l'Eau aux Suds

SPE : Service Public de l'Eau

STEFI : Suivi Technique et Financier (Mali)